

## **Erratum**

### **Fonds Norrep Décision n° 2016-FI-0058**

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée lors de la publication de la décision n° 2016-FI-0058 dans la section 6.6.5 du bulletin du 2 juin 2016 (vol. 13, n° 22). L'annexe A suivant immédiatement la décision a été omise, par erreur.

Un erratum est publié avec le texte intégral de la décision dans la section 6.6.5 du bulletin du 9 juin 2016 (vol. 13, n° 23).